

CTM 30 AVRIL

EN PRESENCE DU MINISTRE

MONSIEUR LE MINISTRE VOILÀ LES RÉPONSES LÉGITIMES QU'ATTENDENT LES POLICIERS

- Port du masque pour tous les policiers à leur initiative.
- Dépistage par des tests sérologiques généralisés sur la base du volontariat.
- Reconnaissance du Covid 19 comme maladie professionnelle.
- Sortie progressive du confinement et plan de continuité d'activité.
- Application de l'art 6 de l'ordonnance : Pas de congés forcés pour les collègues.
- Aucune réduction des ARTT en réserve opérationnelle.
- Modalités prime COVID 19.
- Remboursement des frais de repas.
- Déplafonnement CET.

NOUS AVONS DÉJÀ PERDU TROP DE TEMPS, IL NOUS FAUT DES RÉPONSES ET VITE



ALLIANCE POLICE NATIONALE

RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

LE BUREAU NATIONAL

Le 28 AVRIL 2020